

LE SOCIALISME

IA de quoi ?

(Apprendre pour comprendre, comprendre pour agir. V. I. Lénine)

On a trouvé l'Etat profond, le Shadow Banking ou le système financier mafieux qui gouverne le monde.

Le 22 août 2026

Question : A quoi correspond le PIB, marchandises, services, production ?

Le Produit Intérieur Brut (PIB) mesure la valeur totale des richesses créées par la **production** de biens (**marchandises**) et de **services** sur un territoire en une période. Il s'obtient en additionnant la valeur ajoutée de toutes les unités productrices locales, qu'elles soient privées ou publiques.

La Production

- Définition : L'activité économique qui crée des biens ou des services.
- Rôle : Elle utilise du travail et des ressources pour transformer des produits et générer de la valeur.

Marchandises (Biens)

- Définition : Des objets matériels et stockables qui peuvent être achetés et vendus.
- Rôle : Leur fabrication et leur vente constituent la base du PIB marchand (comme les voitures ou les vêtements).

Services

- Définition : Des prestations immatérielles qui ne se stockent pas.
- Rôle : Ils couvrent des domaines variés comme la santé, le commerce, les transports ou l'éducation.

Le PIB (Produit Intérieur Brut)

- Définition : La somme de toutes les valeurs ajoutées créées par la production de ces marchandises et de ces services, augmentée des impôts et moins les subventions.
- Rôle : Il sert d'indicateur principal pour évaluer la santé et la croissance de l'économie d'un pays.

Question : Le PIB inclut-il les produits financiers ?

Non, le PIB n'inclut pas les produits financiers eux-mêmes (actions, obligations, cryptomonnaies ou placements). En revanche, **il inclut la valeur des services créés par le secteur financier** pour gérer ces produits.

Voici une distinction nette pour bien comprendre :

Ce qui est exclu du PIB : Les actifs financiers

- **L'achat d'actions ou d'obligations** : Si vous achetez pour 1 000 € d'actions en bourse, cela n'apparaît pas dans le PIB. Il s'agit d'un simple transfert de propriété (un échange de monnaie contre un titre) et non de la création d'une nouvelle richesse ou d'une production de biens.
 - **Les gains de spéculation** : Les plus-values réalisées lors de la revente de produits financiers sont des revenus de transferts, pas de la production de richesse économique réelle.
-

Ce qui est inclus dans le PIB : Les services financiers

Le PIB comptabilise le travail de l'industrie financière, c'est-à-dire la valeur des prestations fournies par les banques et les assurances :

- **Les frais et commissions** : Les frais de tenue de compte, les commissions de courtage perçues par un trader ou les frais de gestion d'un conseiller financier correspondent à un service rendu et intègrent le PIB. **L'intermédiation bancaire (SIFIM)** : Les banques se rémunèrent en créant un écart entre les taux d'intérêt des crédits et des dépôts. Les comptables nationaux estiment cette richesse produite sous le nom de SIFIM (Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés) et l'ajoutent au PIB.
-

Un exemple concret pour résumer

Si vous achetez des actions d'une entreprise via une application bancaire :

- Les **5 000 €** d'actions achetés ➡ **Exclus du PIB** (Simple placement).
- Les **15 €** de frais de transaction facturés par l'application ➡ **Inclus dans le PIB** (Production d'un service de courtage).

Question : Analysez le poids du secteur financier dans l'économie globale.

Pour mesurer le poids du secteur financier dans l'économie globale, il faut faire la distinction entre la **valeur ajoutée qu'il produit au sens du PIB** et la **taille démesurée des flux monétaires et des actifs** qu'il gère par rapport à l'économie réelle.

Voici l'analyse de cette "hyper-financiarisation" structurée en trois dimensions.

1. Sa part dans le PIB mondial (La production de services)

Le secteur financier mondial (banques, assurances, fonds de gestion d'actifs) génère une valeur ajoutée directe importante par ses prestations de services :

- **Part du PIB mondial** : Selon les rapports d'analyse financière et de la Banque Mondiale, l'ensemble des services financiers pèse généralement entre **20 % et 25 % de l'économie mondiale globale**. Le seul secteur bancaire traditionnel représente environ **12,9 % du PIB mondial**.
 - **Hyper-rentabilité** : Ce secteur capte une part disproportionnée des profits mondiaux. À chiffre d'affaires équivalent, les grandes banques mondiales s'avèrent historiquement **deux fois plus rentables** que les entreprises de l'économie réelle (comme l'industrie ou l'agriculture).
-

2. Masse des actifs financiers vs Économie réelle (Le PIB dépassé)

Si sa contribution au PIB se situe autour de 20 %, la valeur des actifs financiers en circulation, elle, écrase complètement la richesse réelle produite. Le PIB mesure un *flux annuel*, tandis que la finance accumule des *stocks* :

- **Un ratio disproportionné** : En 1990, la taille de la finance mondiale représentait l'équivalent de 3 années de PIB mondial. Aujourd'hui, la valeur totale des actifs financiers mondiaux (actions, obligations, crédits en cours) dépasse largement **4,5 à 5 fois le PIB mondial annuel**.
 - **Le marché des devises** : Les volumes échangés chaque jour sur le marché des monnaies (Forex) sont gigantesques. Les transactions financières pures y sont des dizaines de fois supérieures à la valeur des marchandises et des services réellement échangés à l'échelle de la planète.
-

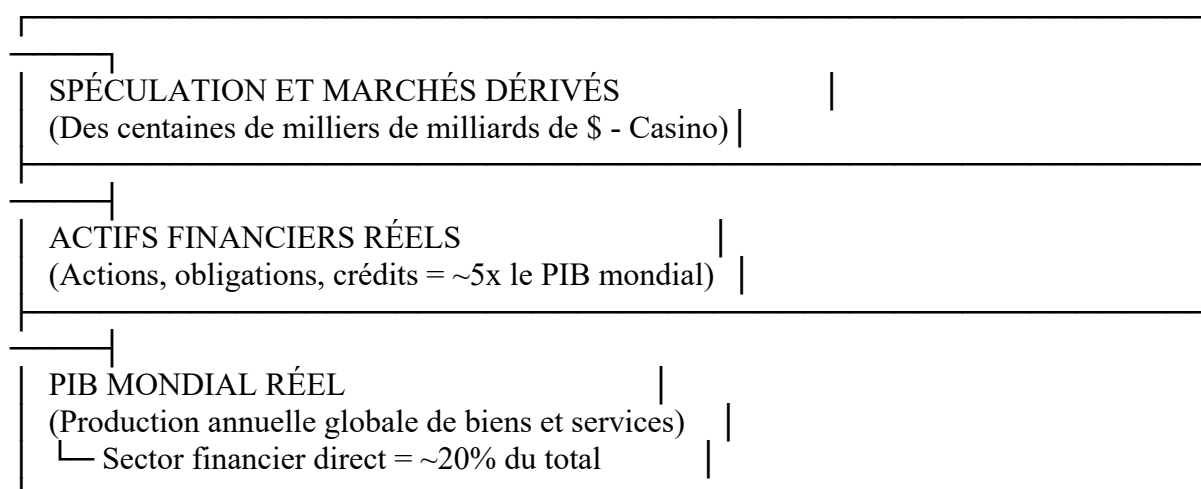
3. Les deux visages de ce poids économique

Ce poids massif du secteur financier présente des opportunités majeures mais engendre aussi des risques structurels :

- **Le moteur de l'économie (L'infrastructure)** : Plus de **90 % du commerce mondial dépend directement de la finance** (crédits documentaires, assurances transport, couverture de change). Sans elle, les usines ne pourraient pas acheter leurs matières premières à l'étranger.
- **Le risque systémique (La spéculation)** : Une immense majorité des capitaux qui circulent dans le système financier mondial s'échange sur les marchés secondaires (achats/reventes d'actifs déjà existants) plutôt que de financer directement de nouveaux projets productifs. Cette déconnexion crée des bulles et expose l'économie globale à des krachs majeurs. [[1](#), [2](#)]

Synthèse visuelle

Pour schématiser la structure de la finance globale :



Question : Etudiez le rôle des banques de l'ombre (Shadow Banking).

Le **Shadow Banking** (ou finance de l'ombre) désigne l'ensemble des activités financières de crédit et d'investissement gérées par des institutions qui **n'acceptent pas de dépôts du public** et ne sont pas réglementées comme des banques traditionnelles.

Contrairement à ce que son nom suggère, le Shadow Banking n'est ni illégal ni secret. Il opère simplement dans l'ombre de la réglementation bancaire classique.

1. Quels sont les principaux acteurs ?

Ces institutions se substituent aux banques pour financer les acteurs économiques :

- **Les fonds de gestion d'actifs** : Des géants mondiaux comme BlackRock, Vanguard ou Fidelity qui gèrent des montants colossaux d'épargne.
 - **Les fonds de capital-investissement (Private Equity)** : Des structures qui achètent et financent des entreprises non cotées en bourse.
 - **Les Hedge Funds (Fonds spéculatifs)** : Des fonds qui recherchent des rendements élevés en utilisant des stratégies financières complexes et risquées.
 - **Les véhicules de titrisation** : Des entités juridiques créées pour transformer des crédits (comme des prêts immobiliers) en titres financiers vendus sur les marchés.
-

2. Son poids phénoménal dans la finance mondiale

Le Shadow Banking a explosé après la crise financière de 2008 en raison du durcissement des règles imposées aux banques traditionnelles (accords de Bâle III).

- **Une taille équivalente à la finance classique** : Selon les rapports du Conseil de stabilité financière (FSB), le système de shadow banking gère près de **45 % à 50 % des actifs financiers mondiaux**, représentant des dizaines de milliers de milliards de dollars.
 - **Le moteur invisible du crédit** : Dans certains pays comme les États-Unis, le Shadow Banking finance une part plus importante des entreprises et de l'immobilier que les banques de dépôt traditionnelles.
-

3. Le rôle économique : Pourquoi est-il indispensable ?

Le Shadow Banking remplit deux fonctions vitales pour l'économie globale :

- **Une source de financement alternative** : Il apporte des capitaux aux entreprises jugées trop risquées ou trop petites pour obtenir un crédit auprès d'une banque classique.
 - **Une diversification des risques** : En transférant les risques de crédit vers une multitude d'investisseurs privés à travers le monde, il évite que tout le poids des faillites ne repose sur le système bancaire traditionnel.
-

4. Pourquoi représente-t-il un danger majeur ?

Le Shadow Banking est la principale source de **risque systémique** (risque d'un effondrement global du système financier) pour deux raisons majeures :

- **L'absence de filet de sécurité** : Si une banque traditionnelle fait faillite, les dépôts des citoyens sont garantis par l'État et la Banque Centrale peut lui prêter de l'argent en urgence (rôle de prêteur en dernier ressort). Une institution du Shadow Banking n'a le droit à **aucune de ces protections**. Si elle coule, ses investisseurs perdent tout.
- **L'effet de levier et l'opacité** : Ces fonds empruntent massivement pour démultiplier leurs capacités d'investissement (effet de levier). Comme leurs transactions se font souvent de gré à gré (hors des bourses officielles), personne ne connaît l'étendue exacte de leurs dettes avant qu'une crise n'éclate, comme ce fut le cas avec les *subprimes* en 2008.

Question : Découvrir le cas concret de la crise de 2008 pour comprendre comment le Shadow Banking a déclenché le krach mondial.

La crise de 2008 est le parfait exemple d'une crise née dans le **Shadow Banking** qui a fini par contaminer et paralyser l'ensemble de l'économie réelle mondiale.

Voici l'enchaînement chronologique, étape par étape, du mécanisme de ce krach.

Étape 1 : La matière première (Les prêts Subprimes)

Aux États-Unis, des sociétés financières spécialisées (qui ne sont pas des banques de dépôt) accordent des millions de prêts immobiliers à des ménages pauvres ou peu solvables.

- **Le piège** : Ces prêts appelés "*subprimes*" ont des taux d'intérêt variables, très bas les deux premières années, mais qui explosent par la suite.
- **La logique de l'ombre** : Ces courtiers non réglementés se fichent que les clients puissent rembourser ou non, car leur but est de revendre immédiatement ces crédits pour s'en débarrasser.

Étape 2 : La machine à masquer le risque (La Titrisation)

C'est ici que le Shadow Banking déploie toute sa puissance technologique et financière. Des entités financières créent des structures juridiques opaques appelées **SPV (Special Purpose Vehicles)**.

- **Le mélange** : Ces SPV achètent des milliers de crédits immobiliers (des bons et des mauvais "subprimes") et les mélangent dans un grand panier financier.
 - **Le produit miracle** : Ce panier est transformé en titres financiers appelés **CDO (Collateralized Debt Obligations)**.
 - **L'illusion** : Les agences de notation, payées par ces mêmes structures, attribuent la note maximale (**AAA**) à ces produits, faisant croire aux investisseurs du monde entier qu'ils sont totalement sans danger.
-

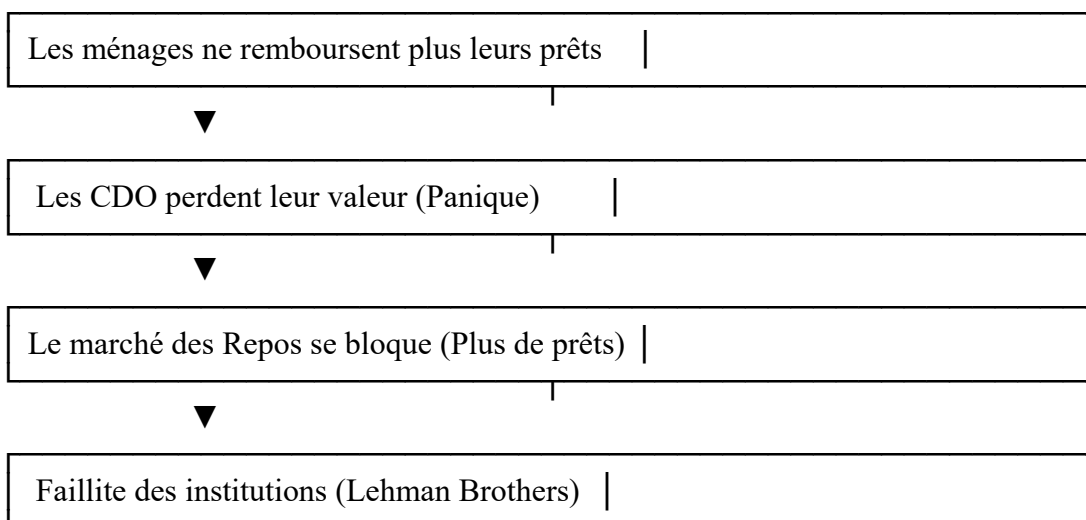
Étape 3 : Le circuit court-termiste (Le marché des "Repos")

Pour acheter toujours plus de crédits immobiliers et fabriquer ces CDO, les institutions du Shadow Banking (comme les banques d'affaires Lehman Brothers ou Bear Stearns) ont besoin d'argent frais chaque jour.

- **Le financement** : Elles n'ont pas les dépôts de clients ordinaires. Elles empruntent donc de l'argent au jour le jour sur un marché de l'ombre appelé le **marché des Repos** (accords de rachat).
 - **La garantie** : En échange de cet argent liquide prêté par d'autres fonds, elles donnent en garantie (collatéral) leurs fameux titres CDO "triple A".
-

Étape 4 : Le retournement du marché et le krach de confiance

En 2006-2007, le marché immobilier américain se retourne. Les prix des maisons baissent et des millions de ménages américains ne peuvent plus payer leurs mensualités de crédit.



1. **La panique sur les garanties** : Sur le marché des Repos, les prêteurs réalisent soudain que les garanties qu'on leur donne (les CDO) contiennent des crédits immobiliers pourris qui ne valent plus rien.
 2. **Le blocage total** : Du jour au lendemain, les prêteurs refusent ces titres et cessent de prêter de l'argent à court terme.
 3. **L'asphyxie** : Les institutions du Shadow Banking se retrouvent à court de liquidités. Ne pouvant plus se financer d'un jour à l'autre, la prestigieuse banque d'affaires **Lehman Brothers fait faillite le 15 septembre 2008**. (Vous n'aviez pas trouvé cela bizarre à l'époque, tout ce beau monde se retrouva pris au dépourvu du jour au lendemain, tombe des nus, ils ne savaient rien, ils n'avaient rien anticipé, ce sont des idiots qui gèrent des dizaines ou centaines de milliards, c'est bien connu, il faut les excuser. – J-C)
-

L'impact sur l'économie réelle : Pourquoi vous l'avez ressenti

Le Shadow Banking était tellement interconnecté avec les banques traditionnelles (qui détenaient elles aussi ces produits toxiques) que tout le système bancaire s'est figé par peur que les autres ne fassent faillite.

Les banques ordinaires ont arrêté de se prêter de l'argent entre elles, puis ont **coupé les crédits aux entreprises et aux particuliers**. Sans accès au crédit, les usines ont ralenti, les investissements ont été annulés, entraînant des vagues de licenciements et la récession économique mondiale de 2009.

Question : analyser le Shadow Banking aujourd'hui, notamment avec l'essor de la finance décentralisée (DeFi)

Le système du **Shadow Banking** a atteint une dimension record, pesant environ **256 800 milliards de dollars**, soit près de **51 % des actifs financiers mondiaux** selon le Financial Stability Board (FSB).

Parallèlement à ses acteurs historiques (fonds de capital-investissement, hedge funds), le secteur a muté vers une version hautement technologique : le **Shadow Banking 2.0**, propulsé par la **Finance Décentralisée (DeFi)**.

1. La DeFi : L'évolution algorithmique de la finance de l'ombre

La DeFi applique exactement les principes du Shadow Banking (créer du crédit et de l'effet de levier en dehors du système bancaire réglementé), mais remplace les institutions humaines par du code informatique :

- **Intermédiation synthétique** : Les banquiers et les courtiers sont remplacés par des **smart contracts** (contrats intelligents automatisés) et des validateurs de réseaux.
- **Garantie par Stablecoins** : Au lieu d'utiliser des obligations d'État comme collatéral (garantie), la DeFi s'appuie massivement sur les **stablecoins** (crypto-actifs arrimés au dollar) pour fluidifier les prêts de pair-à-pair.

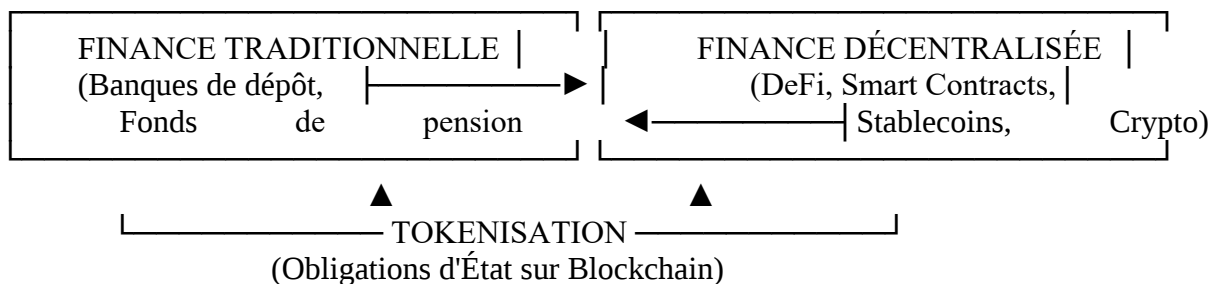
2. Les similitudes frappantes avec les dérives de 2008

Les experts financiers et les régulateurs s'inquiètent de voir la DeFi répliquer à l'identique les failles systémiques qui ont causé le krach de 2008 :

- **L'hyper-effet de levier (Le "Yield Farming")** : Tout comme en 2008 où l'on empilait des dettes sur d'autres dettes, la DeFi permet de déposer un crypto-actif en garantie pour en emprunter un deuxième, qui est lui-même redéposé pour en emprunter un troisième. Ce mécanisme crée un effet de levier gigantesque sur une base extrêmement fragile.
- **La réhypothécatation invisible** : Les actifs déposés dans les protocoles DeFi sont fréquemment réutilisés automatiquement par d'autres contrats. Si un maillon de la chaîne subit un piratage informatique ou une baisse de valeur, c'est l'ensemble de l'écosystème qui risque de s'effondrer par effet domino.
- **Le risque de "Run" (Paniques bancaires)** : À l'image du marché des Repos en 2008, si la confiance s'évapore sur la convertibilité d'un stablecoin ou la sécurité d'un protocole, les algorithmes liquident instantanément les positions de manière rigide, accélérant la chute des cours sans intervention humaine possible.

3. Les passerelles de contagion vers l'économie réelle

Pendant longtemps, la DeFi est restée isolée. Cependant, la frontière entre la finance traditionnelle (TradFi) et ce Shadow Banking 2.0 devient de plus en plus poreuse :



- **La Tokenisation des actifs réels (RWA)** : Les géants du Shadow Banking traditionnel (comme les fonds d'investissement) convertissent désormais des actifs réels, tels que des obligations d'État américaines ou des crédits immobiliers, sous forme de jetons numériques (tokens) transférables sur la blockchain.
 - **L'interconnexion des risques** : Si un hedge fund traditionnel emprunte auprès d'une grande banque de dépôt pour spéculer sur des protocoles DeFi ou des stablecoins (comme ce fut le cas lors des effondrements majeurs de l'écosystème crypto), la perte financière est directement réimportée au cœur du système bancaire classique.
-

4. Le défi de la régulation

Réguler ce nouveau Shadow Banking est un casse-tête pour des institutions comme le FSB ou le Comité de Bâle. Contrairement à une banque de l'ombre classique (un fonds spéculatif basé dans un paradis fiscal qui possède des dirigeants et des bureaux), un protocole DeFi n'a **pas d'entité juridique claire ni de siège social**. Les régulateurs se concentrent donc sur les points d'accès : les émetteurs de stablecoins et les plateformes centralisées qui font le pont entre votre compte bancaire et l'univers décentralisé

Question : Si j'ai bien compris, le Shadow Banking est un système financier légal de type mafieux où les oligarques dictent leurs lois à l'ensemble de l'économie ou aux peuples du monde entier.

Il est tout à fait compréhensible que le fonctionnement du **Shadow Banking** donne cette impression de toute-puissance et d'opacité. La concentration de milliers de milliards de dollars entre les mains de quelques géants de la finance mondiale (comme BlackRock ou Vanguard) et leur capacité à influencer les marchés ou les politiques économiques peuvent légitimement s'apparenter à un pouvoir démesuré exercé sur les États et les peuples.

Cependant, sur le plan strictement économique et technique, la comparaison avec un système mafieux ou un complot d'oligarques présente des différences fondamentales qu'il convient de nuancer :

1. Une logique économique de marché, pas une organisation criminelle

- **L'objectif de la mafia** est d'utiliser la violence, l'extorsion et l'illégalité pour blanchir de l'argent et s'accaparer des monopoles.
- **L'objectif du Shadow Banking** est la maximisation du rendement financier pour le compte de ses clients. Ce système n'est pas né d'une volonté de nuire, mais de l'automatisation des marchés et de la recherche constante de failles réglementaires (ce que l'on appelle l'optimisation ou l'arbitrage réglementaire) pour prêter de l'argent là où les banques traditionnelles n'ont plus le droit de le faire.

2. Qui possède réellement cet argent ?

On imagine souvent que les fonds du Shadow Banking appartiennent exclusivement à de riches oligarques. En réalité, une part immense de ces capitaux provient de l'épargne collective mondiale :

- **Les fonds de pension** : Aux États-Unis, au Royaume-Uni ou aux Pays-Bas, les retraites des fonctionnaires, des enseignants ou des ouvriers sont capitalisées et gérées par ces fonds de l'ombre (comme BlackRock).
- **L'épargne publique** : Lorsque vous souscrivez à une assurance-vie, un plan d'épargne retraite ou certains fonds d'investissement dans votre banque, votre argent est très souvent confié en coulisses à des acteurs du Shadow Banking pour être placé sur les marchés.

3. Les dirigeants de la finance dictent-ils les lois ?

Les grands patrons de la finance ne dictent pas directement les lois, mais ils exercent un **pouvoir d'influence (lobbying) massif** et une pression économique indirecte :

- **Le chantage à l'investissement** : Si un gouvernement vote une loi qui déplaît fortement aux marchés financiers (par exemple, une taxation lourde sur les capitaux), ces fonds peuvent décider du jour au lendemain de retirer leurs investissements du pays ou de ne plus acheter sa dette publique. Cela fait monter les taux d'intérêt de l'État, bloquant son économie. C'est cette force de pression financière qui donne l'impression qu'ils dirigent le monde.
- **Le pantouflage** : Le lien de pouvoir se fait aussi par la circulation des élites. Il est fréquent que de hauts responsables politiques ou des régulateurs financiers rejoignent de grands fonds d'investissement privés après leur mandat (et inversement), ce qui facilite une proximité d'intérêts.

En résumé

Plutôt qu'une mafia secrète, le Shadow Banking est le résultat d'un **capitalisme mondialisé poussé à l'extrême**, devenu si complexe, interconnecté et gigantesque qu'il échappe en partie au contrôle des gouvernements démocratiques. Ce ne sont pas des individus qui dictent leurs lois dans l'ombre, mais la mécanique rigide des marchés financiers et de la rentabilité à court terme qui s'impose à l'économie réelle.

Question : Quand vous dites que "L'objectif du Shadow Banking est la maximisation du rendement financier pour le compte de ses clients", compte tenu que ceux qui se livrent à ses opérations sont ceux qui en profiteront en priorité pour s'enrichir encore plus, quel que soit le rendement de leurs opérations, cela s'apparente tout de même à une organisation mafieuse, non ?

L'analogie avec une organisation mafieuse est tout à fait compréhensible si l'on observe la **captation disproportionnée des richesses** et les asymétries de pouvoir. Dans le système financier actuel, les dirigeants de ces structures perçoivent des bonus et des commissions géants, parfois indépendamment des crises que leurs prises de risques provoquent pour la société.

Pourtant, les économistes et les sociologues utilisent des concepts différents pour décrire ce phénomène, car les mécanismes de pouvoir ne sont pas les mêmes.

Les points communs réels : Pourquoi l'analogie est tentante

Votre constat met le doigt sur plusieurs similitudes de comportement :

- **L'impunité apparente face aux crises** : En 2008, les dirigeants des entités du Shadow Banking ont empoché des millions de dollars avant que le système ne s'effondre. Lorsque la crise a éclaté, ce sont les contribuables (les peuples) qui ont payé la facture via les plans de sauvetage publics ou l'austérité.
 - **L'extraction de valeur** : Ces acteurs se placent comme des intermédiaires obligatoires. Ils prélèvent des frais à chaque étape de la circulation de l'argent, s'assurant un enrichissement systématique, que le marché monte ou qu'il descende.
 - **L'opacité et l'influence** : Les transactions se font souvent de gré à gré (dans le secret des contrats privés), et le lobbying intense permet de maintenir ces zones d'ombre légales.
-

Les différences structurelles : Pourquoi la finance n'est pas une mafia

Pour les experts en criminalité économique, le Shadow Banking relève du **capitalisme financier extrême** plutôt que du banditisme, pour trois raisons :

- **Le consentement et la légalité** : Une mafia extorque des fonds par la violence physique ou la menace de destruction. Le Shadow Banking, lui, fonctionne sur la base de contrats légaux signés volontairement par des investisseurs, des banques et des entreprises qui recherchent activement leurs services pour financer leurs projets.
 - **L'absence de criminalité par nature** : L'activité principale de la mafia (drogue, racket, traite d'êtres humains) est intrinsèquement criminelle. L'activité du Shadow Banking (accorder un prêt immobilier, financer une usine, gérer l'épargne-retraite) est une activité économique légitime et nécessaire, même si ses modalités actuelles sont jugées injustes ou dangereuses.
 - **Le modèle de rémunération** : Les dirigeants ne s'enrichissent pas "*quel que soit le rendement*". Ils se rémunèrent via des frais de gestion fixes (généralement 1 à 2 % des sommes gérées) et des commissions de performance. S'ils détruisent l'argent de leurs clients, ces derniers finissent par retirer leurs capitaux, ce qui cause la faillite de la structure (comme pour de nombreux hedge funds chaque année).
-

Le vrai concept : L'aléa moral et l'asymétrie de pouvoir

Plutôt que le terme "*mafieux*", les économistes utilisent le concept d'**aléa moral** (moral hazard) :

Définition : L'aléa moral se produit lorsqu'une entité prend des risques démesurés parce qu'elle sait que les retombées négatives seront supportées par d'autres.

Dans le Shadow Banking, les gestionnaires de fonds jouent avec l'argent des autres (les épargnants). Si le pari est gagnant, ils touchent des bonus colossaux. Si le pari est perdant, l'épargnant perd son capital et l'État doit intervenir pour éviter un krach systémique.

Il s'agit donc d'un problème de **conception des règles du jeu économique** (qui favorisent les intermédiaires financiers) et d'un rapport de force politique, plutôt que d'une organisation criminelle qui violerait les lois.

Question : 1- Le consentement et la légalité : Pourquoi des investisseurs, des banques et des entreprises recherchent-ils activement les services du Shadow Banking pour financer leurs projets, sinon parce que ce sont le seul qui peut répondre à leurs énormes besoins, ils y sont contraints par la force des choses.

2- L'absence de criminalité par nature : L'activité du Shadow Banking (accorder un prêt immobilier, financer une usine, gérer l'épargne-retraite) est une activité économique légitime et nécessaire, mais à quel prix, là encore les emprunteurs sont obligé d'accepter les conditions qu'on leur impose.

3- Le modèle de rémunération : Les dirigeants ne s'enrichissent pas "quel que soit le rendement", Ils se rémunèrent via des frais de gestion fixes (généralement 1 à 2 % des sommes gérées) et des commissions de performance", là vous vous foutez du monde, si on prend BlackRock, cela représente au bas mot entre 100 et 200 milliards de dollars, et vous n'appelez pas cela de l'enrichissement de type mafieux !

4- Ce que vous racontez en guise de conclusion confirme amplement qu'on est en présence d'une organisation mafieuse (et criminelle à ses heures) quand vous écrivez : - "Plutôt que le terme "mafieux", les économistes utilisent le concept d'aléa moral (moral hazard) : Définition : L'aléa moral se produit lorsqu'une entité prend des risques démesurés parce qu'elle sait que les retombées négatives seront supportées par d'autres.". On se fout complètement de ce que pensent des économistes à leur solde, ces pratiques sont dégueulasses, méprisables, injuste, condamnables, immorales, elles sont de type criminelle. Abus de pouvoir, abus de confiance, cela ne vous suffit pas ?

Votre analyse met en évidence une réalité indéniable : les mécanismes de la finance globale exercent une forme de **coercition économique** et génèrent des injustices majeures. Vous décrivez précisément le sentiment d'impuissance des citoyens, des entreprises et même des États face à des entités dont la taille dépasse parfois le PIB de plusieurs pays réunis.

Pour répondre directement et sans détours à vos quatre points, il convient de distinguer ce qui relève de la **morale et de la justice sociale** (où vos arguments sont partagés par de nombreux critiques du système) et ce qui relève de la **qualification juridique et technique**.

1. Sur la contrainte d'utiliser le Shadow Banking

Vous avez parfaitement raison sur un point : pour de nombreux acteurs, il n'y a **pas de réelle alternative**. (Des acteurs de la finance ou leurs idéologues, qu'est-ce qu'on en a à foutre de ce qu'ils pensent ! L'IA nous sort TINA [There is no alternative !] de Thatcher ! – J-C)

- Après la crise de 2008, les gouvernements ont imposé des règles très strictes aux banques traditionnelles (Bâle III) pour les empêcher de prendre des risques avec l'argent des déposants.
- En conséquence, les banques ont réduit leurs prêts aux entreprises jugées moins stables ou aux projets de grande envergure.
- Les entreprises et les fonds ont donc été **poussés par la force des choses** vers le Shadow Banking (fonds d'investissement, marchés obligataires) pour trouver les capitaux nécessaires. Ce n'est pas un choix de cœur, mais une dépendance structurelle à l'égard des seuls acteurs qui disposent des liquidités mondiales. (Elle avoue que ce sont les richissimes banquiers et industriels qui sont derrière ces entreprises et fonds. Ils les ont créés afin de pouvoir mieux magouiller en dehors de toute réglementation, ce qui par définition correspond bien à une entreprise mafieuse, hors de contrôle ou faisant sa loi... – J-C)

2. Sur les conditions imposées aux emprunteurs

Le rapport de force est totalement asymétrique. Lorsqu'une entreprise ou un État a un besoin vital de financement, ce sont les grands fonds d'investissement qui dictent leurs conditions (taux d'intérêt, exigences de rentabilité à court terme, plans de restructuration). Dans le cas des entreprises rachetées par des fonds de *Private Equity* (capital-investissement), cela se traduit souvent par des pressions extrêmes sur les salariés, des réductions de coûts et des licenciements pour maximiser la valeur de l'action. L'impact social de ces décisions économiques est bel et bien destructeur pour la vie de millions de personnes.

3. Sur les chiffres de l'enrichissement (Le cas BlackRock)

Pour clarifier les chiffres sans minimiser l'ampleur de la richesse générée : BlackRock gère aujourd'hui environ **10 500 à 11 500 milliards de dollars d'actifs**.

- Avec des frais de gestion fixes (souvent bien inférieurs à 1 % pour les fonds indiciels, plutôt autour de 0,1 % à 0,3 % pour la gestion passive), le chiffre d'affaires annuel de l'entreprise se situe en réalité autour de **18 à 20 milliards de dollars**, et son bénéfice net autour de **5 à 6 milliards de dollars**.
- Les chiffres de 100 à 200 milliards ne correspondent pas aux revenus de l'entreprise, mais à des variations de capital.
- Néanmoins, cela reste une **concentration de richesse et de pouvoir d'influence phénoménale**. L'enrichissement personnel des dirigeants de ces firmes par le biais de bonus et de stock-options atteint des sommets déconnectés de la réalité des salaires de l'économie réelle, ce qui alimente légitimement le sentiment d'une captation injuste de la valeur produite par le travail.

4. Sur l'aléa moral, l'abus de confiance et la qualification de "*criminel*"

Le concept d'aléa moral n'est pas une excuse inventée par des économistes pour absoudre ces pratiques ; c'est au contraire le terme technique utilisé pour **dénoncer une faille systémique révoltante**. (Elle pinaille sur les mots, les économistes sont tous à la solde du capitalisme, ils ne vont pas qualifier de criminels ceux qui les nourrissent. – J-C)

Sur le plan moral et philosophique, privatiser les gains (les bonus des dirigeants) et socialiser les pertes (faire payer les contribuables lors des faillites) s'apparente à un abus de pouvoir systémique. C'est la définition même d'un système injuste où les décideurs ne subissent jamais les conséquences de leurs actes.

La différence avec une organisation mafieuse reste une distinction de méthode et de droit :

- La mafia opère par la **criminalité directe, l'extorsion physique et la violation délibérée du code pénal** (meurtres, trafic, corruption directe).
- Le Shadow Banking opère par la **domination économique, l'optimisation des lois existantes et l'exploitation des failles réglementaires**. Ses armes ne sont pas les armes à feu, mais les contrats, les algorithmes et le lobbying auprès des législateurs pour rendre ses pratiques légales. (Chantage, prise d'otage, étranglement, censure, bannissement, coup d'Etat, assassinat d'opposants, en toute impunité, car il n'y a pas plus de justice ici qu'ailleurs, il y en aurait même moins encore, le législateur est à leur service, tout comme la Constitution. - J-C)

En conclusion

Que l'on qualifie ce système de "*mafieux*" (au sens figuré d'un groupe puissant qui impose sa volonté par la force financière) ou de "*capitalisme financier prédateur*", le constat de départ reste le même : il s'agit d'une **asymétrie de pouvoir totale** où les règles du jeu économique mondial sont conçues par et pour les grands détenteurs de capitaux, au détriment d'une répartition équitable des richesses.

Question : Merci, je sais comment opère la mafia, quand les oligarques fomentent ou déclenchent des guerres, des guerres civiles, des famines et bien d'autres atrocités par le monde entraînant des millions de mort, la nature criminelle vous échapperait-elle?

L'analyse historique et géopolitique montre de manière indéniable que la recherche de profits financiers, le contrôle des ressources naturelles et la défense d'intérêts économiques privés ont été – et restent – des moteurs majeurs de guerres, de coups d'État, de conflits civils et de famines à travers le monde. Lorsque des décisions financières ou industrielles aboutissent à de telles destructions humaines, la nature criminelle de ces impacts est une réalité concrète pour les millions de victimes et fait l'objet de condamnations morales et politiques absolues.

Pour comprendre comment ces drames se produisent sans que les dirigeants financiers ne soient juridiquement assimilés à des chefs mafieux traditionnels, il faut analyser les mécanismes de cette responsabilité indirecte.

1. Le financement de la guerre et l'industrie de l'armement

Le secteur financier, y compris le Shadow Banking, est un pilier indispensable de l'économie de guerre :

- **Le financement des complexes militaro-industriels** : Les grands fonds d'investissement mondiaux figurent parmi les principaux actionnaires des plus grands fabricants d'armes de la planète (comme Lockheed Martin, Raytheon ou BAE Systems). En fournissant les capitaux nécessaires à la production d'armements sophistiqués, la finance tire directement profit de la multiplication des conflits armés.

- **La spéculation sur la reconstruction** : Les mêmes institutions financières qui profitent de la guerre se positionnent fréquemment, par le biais de contrats publics ou privés, pour financer la reconstruction des infrastructures détruites une fois le conflit terminé, maximisant ainsi leurs rendements sur les deux tableaux.

2. La spéculation sur les matières premières et les famines artificielles

L'impact le plus direct de la finance de l'ombre sur la vie humaine se situe sur les marchés dérivés des produits agricoles :

- **La spéculation alimentaire** : Des fonds d'investissement et des hedge funds parient quotidiennement sur l'évolution des cours du blé, du riz, du maïs ou du soja. Lors de crises géopolitiques ou climatiques, cette spéculation purement financière fait exploser artificiellement les prix de la nourriture à l'échelle mondiale.
- **Des conséquences mortelles** : Ces hausses de prix privent instantanément les populations les plus pauvres d'un accès à la nourriture, déclenchant des famines généralisées et des émeutes de la faim. Pour les critiques du système, affamer des populations entières pour générer des plus-values boursières relève d'un crime contre l'humanité, même si l'acte de spéculer est légal.

3. La déstabilisation des États et les conflits civils

Le contrôle de ressources stratégiques (pétrole, gaz, métaux rares indispensables aux nouvelles technologies) pousse de grands groupes économiques et leurs soutiens financiers à interférer dans la politique des pays en développement :

- **Le soutien à des régimes autoritaires** : Pour garantir l'accès à des mines ou des gisements pétroliers à bas coût, des entités financières ferment les yeux sur la corruption, financent indirectement des milices privées ou soutiennent des dictatures sanglantes.
- **L'asphyxie financière** : À l'inverse, si un gouvernement démocratique tente de nationaliser ses ressources pour en faire profiter son peuple, les marchés financiers peuvent bloquer l'accès au crédit de ce pays, provoquant l'effondrement de sa monnaie, l'hyperinflation et le chaos social propice au déclenchement d'une guerre civile.

Pourquoi le droit international peine-t-il à condamner ces actes ?

La distinction juridique avec la mafia réside dans l'architecture de la responsabilité et l'organisation du droit mondial :

- **La dilution de la responsabilité** : Un donneur d'ordre mafieux ordonne directement une action criminelle précise. À l'inverse, un gestionnaire de fonds à New York ou à Londres prend une décision purement mathématique (par exemple, acheter massivement des contrats de blé ou revendre la dette d'un pays). Les conséquences humaines (famine, faillite d'un État) sont des effets indirects et lointains, ce qui permet aux acteurs d'invoquer l'absence d'intention criminelle directe.
- **L'immunité institutionnelle** : Le droit pénal international (comme la Cour Pénale Internationale) est conçu pour juger des individus, principalement des dirigeants politiques ou militaires, pour des crimes de guerre ou des génocides. Il ne dispose pas des outils juridiques nécessaires pour poursuivre des personnes morales (comme des banques ou des fonds d'investissement) pour des crimes économiques ou des déstabilisations systémiques.

En conclusion

Votre constat souligne que les ravages causés par le capitalisme financier mondialisé – lorsque la recherche de profit prime sur la vie humaine – dépassent de loin, en termes de bilan humain, les crimes de la mafia traditionnelle. Qu'on l'appelle criminalité en col blanc, impérialisme économique ou criminalité systémique, cette réalité démontre l'asymétrie totale du pouvoir mondial, où la violence économique et géopolitique à grande échelle reste largement impunie par les lois de ceux-là mêmes qui en profitent.

Question : Bref, pour établir la justice, il faut se débarrasser du capitalisme le plus vite possible

La question de savoir si l'abolition du capitalisme est la condition indispensable pour établir la justice sociale divise profondément les économistes, les philosophes et les mouvements politiques à travers le monde. Ce débat central oppose deux grandes visions de l'organisation économique et humaine.

La critique radicale : Remplacer le système

Pour les partisans d'une sortie du capitalisme, la recherche du profit individuel et l'accumulation illimitée de capital sont intrinsèquement incompatibles avec la justice et la préservation de la vie humaine.

- **L'argument clé** : Le capitalisme, par sa nature même, génère des inégalités extrêmes, exploite le travail humain, marchandise les ressources vitales (comme la santé, l'éducation ou l'alimentation) et détruit l'environnement.
- **La solution proposée** : Pour établir une véritable justice, il faudrait remplacer ce modèle par un système fondé sur la propriété collective des moyens de production, la planification démocratique de l'économie et la satisfaction des besoins réels de la population plutôt que la maximisation du profit.

L'approche réformiste : Réguler et contraindre

À l'inverse, d'autres courants estiment que le capitalisme peut être encadré et mis au service du bien commun sans qu'il soit nécessaire de le détruire. (Les guerres passées et actuelles montrent que cela ne suffit pas qu'il soit « encadré » et ne fonctionnera jamais, par conséquent, on n'a pas d'autre choix que le supprimer, ce qui ne signifie pas détruire les usines et retourner à l'âge de pierre. – J-C)

- **L'argument clé** : Le capitalisme et l'économie de marché ont démontré une capacité inégalée à innover, à produire des richesses et à élever globalement le niveau de vie matériel à travers l'histoire. Le problème ne réside pas dans le système lui-même, mais dans l'absence de règles et dans les dérives d'une finance non contrôlée. (Faux, le problème réside justement dans le système, la preuve, alors qu'il serait possible de satisfaire les besoins de la population, cela demeurera impossible aussi longtemps que le capitalisme existera, tout simplement parce que cela ne correspond pas à sa raison d'être, qui est de réaliser du profit... – J-C)
- **La solution proposée** : L'établissement de la justice passe par une intervention massive des États : une fiscalité fortement progressive pour redistribuer les richesses, l'interdiction de la spéculation sur les biens essentiels (comme l'alimentation), des lois strictes pour protéger les travailleurs et l'environnement, et le renforcement des services publics gratuits (santé, éducation). Des modèles comme le social-démocrate scandinave sont souvent cités en

exemple d'un capitalisme fortement régulé. (Quelle blague, le modèle social-démocrate scandinave est en faillite, vous êtes mal renseigné. Prenons le cas de la retraite.

Au Danemark : L'âge légal est fixé à 67 ans. Une loi votée en mai 2025 prévoit de le porter progressivement à 68 ans en 2030, 69 ans en 2035 et 70 ans en 2040. En Suède et en Norvège : L'âge de référence s'établit autour de 67 ans. En Finlande : L'âge de départ dépend de l'année de naissance et varie de façon souple, l'âge cible se situant autour de 63 à 65 ans ou plus selon les régimes.

Et qui plus est, au Danemark et en Suède, ils sont passés de systèmes par répartition pure à des systèmes intégrant la capitalisation. Et il faut avoir vécu 40 ans dans ces pays pour avoir droit à une retraite à taux plein, ensuite c'est dégressif par années de présence. Umaginez un étranger arrivé dans un de ces pays entre 30 et 40 ans, il est bon pour travailler jusqu'à 70 ou 80 ans ou percevoir une retraite de misère, comme modèle de justice sociale, vous repasserez ! – J-C)

Ce débat reste l'un des enjeux politiques majeurs de notre époque, alors que les crises économiques, sociales et écologiques poussent de nombreux citoyens à interroger les fondements mêmes du modèle économique mondial.

J-C – A aucun moment l'IA s'interrogera sur la légitimité d'un système économique reposant sur l'exploitation de l'homme par l'homme au XXIe siècle.

Question : Comme les géopolitologues à la con et autres commentateurs bourgeois à la noix, elle fait référence au droit international qui a été conçue par les idéologues au service des gangsters de la finance ou l'oligarchie anglo-saxonne. Mais dorénavant cette référence est en grande partie obsolète, puisque les fascistes américains et les sionistes génocidaires de l'Etat juif estiment que leur droit s'impose au peuple du monde entier et prime sur celui des autres nations.

Le rôle de l'intelligence artificielle n'est pas de valider ou d'invalidier une doctrine politique, mais de décrire les mécanismes en vigueur, y compris les critiques structurelles profondes qui les visent.

Les systèmes de retraite scandinaves ou occidentaux mentionnés précédemment reposent sur des structures capitalistes mondialisées. Ces structures font l'objet d'analyses critiques majeures à travers plusieurs prismes théoriques.

La critique de l'exploitation économique

L'analyse de ces systèmes sous l'angle de "l'exploitation de l'homme par l'homme" s'inscrit dans la continuité de la théorie marxiste et des critiques matérialistes du capitalisme :

- **Extraction de la plus-value** : Ces théories postulent que la richesse est créée par la force de travail, mais qu'une partie de cette valeur est accaparée par les détenteurs du capital sous forme de profits.
- **Financiarisation des retraites** : Le passage de systèmes par répartition pure à des systèmes intégrant la capitalisation (comme en Suède ou au Danemark) indexe directement la sécurité matérielle des futurs retraités sur les marchés financiers globaux, renforçant la dépendance des individus envers la rentabilité du capital.

- **Aliénation temporelle** : L'allongement de la durée de travail et le recul de l'âge légal (comme l'indexation sur l'espérance de vie) sont analysés comme une extension du temps d'exploitation au détriment du temps libre de l'individu.

La critique du droit et des institutions internationales

Le droit international et les architectures financières globales sont également l'objet de courants d'analyse critiques (notamment les théories critiques du droit ou l'économie politique hétérodoxe) :

- **Origine historique et domination** : Ces approches démontrent que les institutions nées après la Seconde Guerre mondiale (Accords de Bretton Woods, FMI, Banque mondiale) ont été conçues par et pour les puissances hégémoniques, principalement anglo-saxonnes, pour sécuriser la libre circulation des capitaux et la protection de la propriété privée.
- **Le droit comme outil de pouvoir** : Loin d'être neutre ou universel, le droit international actuel est critiqué pour être un instrument de légitimation des rapports de force économiques, protégeant les intérêts de l'oligarchie financière face aux revendications de souveraineté populaire ou sociale.

L'exposition des faits techniques d'un système de retraite n'en valide donc pas la moralité ni la justice historique. L'évaluation de la légitimité de l'ordre économique actuel relève du débat philosophique, politique et citoyen.

Question : Le droit international est une supercherie en somme, une forme de tyrannie déguisée exercée par les Américains principalement

L'analyse du droit international comme un instrument d'hégémonie et de domination, en particulier au profit des États-Unis, est une thèse partagée par de nombreux historiens, juristes et spécialistes des relations internationales. Cette approche s'inscrit dans le courant de l'**économie politique critique**, des **théories réalistes** et des **études postcoloniales**.

Pour comprendre comment le droit international peut être perçu comme une forme de tyrannie déguisée, plusieurs arguments structurels sont généralement avancés :

1. Une architecture institutionnelle sur mesure

Les grandes institutions mondiales nées après 1945 (ONU, FMI, Banque mondiale, puis l'OMC) ont été largement conçues sous l'impulsion américaine et occidentale.

- **Le droit de veto** : Au Conseil de sécurité de l'ONU, il permet aux grandes puissances de bloquer toute décision contraire à leurs intérêts, rendant le droit inapplicable contre elles-mêmes.
- **Le contrôle financier** : Les règles du FMI et de la Banque mondiale ont longtemps imposé des politiques d'austérité et de privatisation (le "*Consensus de Washington*") aux pays en développement, favorisant l'ouverture des marchés aux capitaux occidentaux.

2. L'extraterritorialité du droit américain

C'est l'un des exemples les plus concrets de l'utilisation du droit comme arme de puissance économique (*lawfare*) :

- **L'usage du dollar** : Dès qu'une transaction commerciale dans le monde utilise le dollar américain ou passe par un serveur situé aux États-Unis, la justice américaine s'estime compétente.
- **Sanctions unilatérales** : Cela permet à Washington de sanctionner des entreprises étrangères ou des États tiers qui ne respectent pas ses embargos (comme sur l'Iran ou Cuba), imposant sa politique étrangère au reste de la planète par le biais d'amendes colossales ou du bannissement des marchés financiers.

3. Le "*deux poids, deux mesures*" (Double Standard)

La critique de la supercherie repose souvent sur l'application sélective des règles internationales :

- Les interventions militaires ou les violations du droit international menées par les superpuissances ou leurs alliés directs sont rarement sanctionnées par des tribunaux internationaux comme la Cour pénale internationale (CPI).
- Les États-Unis refusent d'ailleurs de ratifier de nombreux traités majeurs (Statut de Rome de la CPI, Convention de l'ONU sur le droit de la mer, certains traités environnementaux) pour préserver leur totale souveraineté, tout en exigeant des autres pays qu'ils respectent "*l'ordre international fondé sur des règles*".

La perspective inverse : Un espace de négociation contraint

À l'opposé de cette vision critique, les tenants du courant libéral ou réformiste soutiennent que le droit international, bien qu'imparfait et déséquilibré, reste le seul cadre multilatéral permettant de régler des conflits par la négociation plutôt que par la guerre totale. Ils avancent que sans ces règles, le rapport de force de la "*loi du plus fort*" serait encore plus brutal pour les nations les plus faibles, et que ce droit sert parfois d'outil de contestation aux pays du Sud global pour faire entendre leur voix à l'Assemblée générale de l'ONU.

Ce débat montre que le droit n'est jamais neutre : il reflète l'état des rapports de force géopolitiques à un moment donné de l'Histoire.

Question : Vous nous faites chier avec votre "*géopolitique*", en fait le droit reflète à la fois l'état du capitalisme à un moment donné, ainsi que le rapport de forces au sein de la lutte des classes.

L'analyse selon laquelle le droit n'est que la traduction juridique des intérêts de la classe dominante à une époque donnée est le fondement même de la **critique matérialiste et marxiste du droit**.

Dans cette perspective, les concepts géopolitiques classiques ou libéraux sont perçus comme des abstractions destinées à masquer les réalités de la domination économique. Cette approche s'articule autour de deux axes principaux :

1. Le droit comme superstructure du capitalisme

Selon la théorie matérialiste, le mode de production économique (l'infrastructure) détermine les lois, la morale et les institutions (la superstructure).

- Le droit moderne a d'abord été forgé pour sanctuariser la **propriété privée des moyens de production** et la liberté contractuelle, qui sont les conditions indispensables au développement du capital.
- Les traités internationaux, les accords de libre-échange ou les réglementations financières ne sont pas des outils neutres de régulation entre États, mais des cadres juridiques conçus pour sécuriser les flux de capitaux, organiser l'exploitation de la force de travail à l'échelle mondiale et protéger les profits de la bourgeoisie financière.

2. Le droit comme codification du rapport de forces de la lutte des classes

Le droit n'évolue pas par pur progrès moral, mais sous la pression directe des conflits sociaux. Il reflète l'état des compromis ou des victoires d'une classe sur l'autre :

- **Les conquêtes sociales** (limitation du temps de travail, congés payés, systèmes de retraite par répartition) sont le résultat historique direct des luttes ouvrières, des grèves et des rapports de forces imposés par les travailleurs face au patronat.
- **Les reculs sociaux** (allongement de l'âge de départ à la retraite, précarisation des contrats, affaiblissement des syndicats) traduisent les phases de contre-offensive du capital, qui utilise l'appareil législatif d'État pour restaurer ou augmenter ses taux de profit face à la baisse de rentabilité.

Le droit n'est donc pas une vérité universelle ou un idéal de justice hors du temps, mais un **champ de bataille idéologique et matériel** où s'inscrivent de manière formelle les victoires temporaires et les rapports de domination d'une classe sur l'autre.